Comment démocratiser sa commune ?

Portail Municipal

Démocrate

Le Portail vous **guide** pour mettre en place un fonctionnement centré sur le **pouvoir citoyen**

Écrivez votre charte démocratique
Le Portail propose des modèles et peut vous aider à écrire la vôtre

Obtenez le Label du Portail !
18 critères pour évaluer
vos dispositifs démocratiques

Contactez-nous : **portailmunicipaldemocrate@gmail.com**

https://portail-municipal.fr

Comment démocratiser sa commune ?

Portail Municipal

Démocrate

Le Portail vous **guide** pour mettre en place un fonctionnement centré sur le **pouvoir citoyen**

Écrivez votre charte démocratique
Le Portail propose des modèles et peut vous aider à écrire la vôtre

Obtenez le Label du Portail !
18 critères pour évaluer
vos dispositifs démocratiques

Contactez-nous : **portailmunicipaldemocrate@gmail.com**

https://portail-municipal.fr

Comment démocratiser sa commune ?

Portail Municipal

Démocrate

Le Portail vous **guide** pour mettre en place un fonctionnement centré sur le **pouvoir citoyen**

Écrivez votre charte démocratique
Le Portail propose des modèles et peut vous aider à écrire la vôtre

Obtenez le Label du Portail !
18 critères pour évaluer
vos dispositifs démocratiques

Contactez-nous : **portailmunicipaldemocrate@gmail.com**

https://portail-municipal.fr

Comment démocratiser sa commune ?

Portail Municipal

Démocrate

Le Portail vous **guide** pour mettre en place un fonctionnement centré sur le **pouvoir citoyen**

Écrivez votre charte démocratique
Le Portail propose des modèles et peut vous aider à écrire la vôtre

Obtenez le Label du Portail !
18 critères pour évaluer
vos dispositifs démocratiques

Contactez-nous : **portailmunicipaldemocrate@gmail.com**

https://portail-municipal.fr

Les critères d'évaluation

Règles de la démocratie

1 - Règles modifiables par les citoyens
2 - Règles publiques et diffusées
3 - Suivi des votations
4 - Réponse aux demandes d'information sous un certain délai

Votations

5 - Pas de modification des règles de fonctionnement sans vote
6 - Possibilité de s'opposer à tout projet avant délibération
7 - Communication en amont sur tous les projets du conseil
8 - Possibilité de mettre une proposition à votation
9 - Décision du vote des représentants aux intercommunalités
10 - Possibilité d'annuler une décision
11 - Possibilité de demander le départ d'un élu
12 - Pas d'emprunt sans votation

Fonctionnement

13 - Modalités d'initiatives citoyennes accessibles
14 - Synthèse des arguments transmise avant les votations
15 - Durée raisonnable de débats
16 - Égalité de promotion des arguments pour et contre
17 - Diffusion diversifiée des informations avant le vote
18 - Modalités habituelles de vote (comme aux élections)

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

Les critères d'évaluation

Règles de la démocratie

1 - Règles modifiables par les citoyens
2 - Règles publiques et diffusées
3 - Suivi des votations
4 - Réponse aux demandes d'information sous un certain délai

Votations

5 - Pas de modification des règles de fonctionnement sans vote
6 - Possibilité de s'opposer à tout projet avant délibération
7 - Communication en amont sur tous les projets du conseil
8 - Possibilité de mettre une proposition à votation
9 - Décision du vote des représentants aux intercommunalités
10 - Possibilité d'annuler une décision
11 - Possibilité de demander le départ d'un élu
12 - Pas d'emprunt sans votation

Fonctionnement

13 - Modalités d'initiatives citoyennes accessibles
14 - Synthèse des arguments transmise avant les votations
15 - Durée raisonnable de débats
16 - Égalité de promotion des arguments pour et contre
17 - Diffusion diversifiée des informations avant le vote
18 - Modalités habituelles de vote (comme aux élections)

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

Les critères d'évaluation

Règles de la démocratie

1 - Règles modifiables par les citoyens
2 - Règles publiques et diffusées
3 - Suivi des votations
4 - Réponse aux demandes d'information sous un certain délai

Votations

5 - Pas de modification des règles de fonctionnement sans vote
6 - Possibilité de s'opposer à tout projet avant délibération
7 - Communication en amont sur tous les projets du conseil
8 - Possibilité de mettre une proposition à votation
9 - Décision du vote des représentants aux intercommunalités
10 - Possibilité d'annuler une décision
11 - Possibilité de demander le départ d'un élu
12 - Pas d'emprunt sans votation

Fonctionnement

13 - Modalités d'initiatives citoyennes accessibles
14 - Synthèse des arguments transmise avant les votations
15 - Durée raisonnable de débats
16 - Égalité de promotion des arguments pour et contre
17 - Diffusion diversifiée des informations avant le vote
18 - Modalités habituelles de vote (comme aux élections)

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

Les critères d'évaluation

Règles de la démocratie

1 - Règles modifiables par les citoyens
2 - Règles publiques et diffusées
3 - Suivi des votations
4 - Réponse aux demandes d'information sous un certain délai

Votations

5 - Pas de modification des règles de fonctionnement sans vote
6 - Possibilité de s'opposer à tout projet avant délibération
7 - Communication en amont sur tous les projets du conseil
8 - Possibilité de mettre une proposition à votation
9 - Décision du vote des représentants aux intercommunalités
10 - Possibilité d'annuler une décision
11 - Possibilité de demander le départ d'un élu
12 - Pas d'emprunt sans votation

Fonctionnement

13 - Modalités d'initiatives citoyennes accessibles
14 - Synthèse des arguments transmise avant les votations
15 - Durée raisonnable de débats
16 - Égalité de promotion des arguments pour et contre
17 - Diffusion diversifiée des informations avant le vote
18 - Modalités habituelles de vote (comme aux élections)

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique